

# Musée d'Art moderne

*Collections nationales Pierre et Denise Lévy*

## Votre évènement au musée



# Du palais épiscopal au musée d'Art moderne

**Le musée d'Art moderne est installé dans l'ancien palais épiscopal, attenant à la cathédrale.**

Si la première mention de la demeure de l'évêque date du 12<sup>e</sup> siècle, le bâtiment actuel est construit aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles. Il est classé Monument historique.

En 1976, le couple de collectionneurs Pierre et Denise Lévy fait don de près de 2 000 oeuvres à l'État, à la condition que la collection soit présentée dans un lieu unique à Troyes. Le Palais épiscopal est alors rénové pour devenir le musée d'Art moderne de Troyes. Il est inauguré en 1982 par François Mitterrand, président de la République, Jack Lang, ministre de la Culture et Robert Galley, député-maire de Troyes.

**La rénovation du musée**

D'importants travaux ont été réalisés comme la restauration de certaines parties du bâtiment ou sa mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La transformation d'anciens bureaux a permis d'ajouter 400 m<sup>2</sup> au parcours des collections. Un espace indépendant est maintenant dédié aux expositions temporaires au 1<sup>er</sup> étage, un cabinet d'arts graphiques permet la présentation des dessins au 2<sup>e</sup> étage, tandis que le jardin du musée a été entièrement repensé et réaménagé avec un parcours de sculptures ouvrant sur l'art contemporain.

Par ailleurs, les espaces fonctionnels – auditorium, atelier pédagogique ou salon de réception – ont été rénovés, agrandis ou créés.

**Afin d'organiser vos événements, la Ville de Troyes met à votre disposition des espaces en location dont vous trouverez le descriptif dans les pages suivantes.**

# La cour d'honneur

Le très bel écrin de la cour d'honneur offre un accès de plain-pied au musée, à l'auditorium et au salon de réception, au plus près de la Cathédrale de Troyes.



La cour d'honneur du musée d'Art moderne © Carole Bell, Ville de Troyes

# L'auditorium

**Cet espace a une capacité d'accueil de 99 personnes dont 96 places assises.**

**De plain-pied, il est accessible aux personnes dont la mobilité est réduite (2 places réservées).**

Ses équipements :

- Estrade : 6,50 x 3,60 m
- Grand écran
- Sonorisation avec 2 micros conférence
- Vidéoprojecteur, PC et Wifi à la demande
- Tables et chaises sur demande



L'auditorium du musée d'Art moderne © Carole Bell, Ville de Troyes

# Le salon de réception

**Cet espace de plain-pied a une capacité d'accueil de 60 personnes.**

**Sa surface totale est de 70m<sup>2</sup>.  
Il est accessible aux personnes dont la mobilité est réduite.**

Ses équipements :

- Coin cuisine (vaisselle non fournie) : évier, réfrigérateur 94 litres, rangements
- 2 toilettes dont 1 adapté PMR
- Vestiaire
- Sur demande : tables, chaises, mange-debouts, percolateur, bouilloire



Le salon de réception du musée d'Art moderne © Carole Bell, Ville de Troyes

# Le jardin de sculptures

**Situé à l'arrière de l'ancien palais épiscopal, le jardin du musée d'Art moderne s'inscrit dans l'histoire de ce lieu prestigieux.**

Entièrement réinventé dans le cadre de la rénovation du musée, il évoque le dessin de l'ancien potager de la résidence des évêques de Troyes, tout en devenant l'écrin d'un ensemble de sculptures modernes et contemporaines.



Le jardin de sculptures du musée d'Art moderne © Carole Bell, Ville de Troyes



Le jardin de sculptures du musée d'Art moderne © Carole Bell, Ville de Troyes



**Musée d'Art moderne**  
**Collections nationales**  
**Pierre et Denise Lévy**

14 place Saint-Pierre  
Tél. 03 25 76 26 81

Ouvert tous les jours sauf le lundi

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 mai :  
10h - 13h et 14h - 18h

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août :  
en continu, 10h - 18h

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre :  
10h - 13h et 14h - 18h

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :  
10h - 13h et 14h - 17h

Entrée individuelle : 8 €  
Groupe (+12 pers) : 4 €

Mise à disposition de salles : un tarif réduit peut s'appliquer aux associations et à tout autre organisme à but non lucratif dont l'objet de la manifestation est désintéressée et présente un intérêt évident pour la ville de Troyes. Un coefficient de 0,50 s'appliquera alors sur le tarif plein pour obtenir le tarif réduit. Par ailleurs, afin de garantir le maintien en bon état des installations municipales, un système de caution juridique « caution personnelle et solidaire » est instauré pour l'ensemble des salles municipales. La gratuité peut être accordée pour les réunions statutaires, politiques, ainsi que pour les manifestations d'intérêt caritatif, culturel, économique ou promotionnel pour la ville de Troyes.

Toute demande d'aide logistique complémentaire nécessitant l'intervention de personnel municipal (sonorisation, montage de gradins, d'estrades, de chaises, revêtement de dalles moquette, etc...) fait l'objet d'une facturation.

---

**TARIFS SUR DEMANDE**  
**CONTACT & RÉSERVATION**

☎ 03 25 76 26 80

@ musart@ville-troyes.fr



[www.musees-troyes.com](http://www.musees-troyes.com)  
[@museestroyes](https://www.instagram.com/museestroyes)